Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 21 (1991)

Heft: 4

Artikel: Résidence : le soleil s'est levé sur "La Chevillarde"

Autor: Hug, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résidence

René Hug

Le soleil s'est levé sur «La Chevillarde»



M^{me} Anne-Marie Py, directrice de l'établissement.

A la campagne ou presque, mais aux portes de Genève, la résidence «La Chevillarde» récemment ouverte.



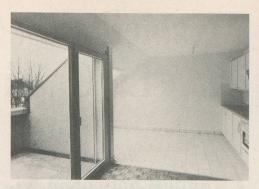
Indépendance, mais aussi encadrement

«Ce n'était pas simple à réaliser», nous a confié M. Pierre Wyss-Chodat, président de la Société coopérative Résidence III «La Chevillarde». En effet, pendant de longues années, le projet de construction de cet immeuble d'habitation pour personnes agées, situé sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries, a été bloqué par des oppositions. Ce n'est qu'il y a peu que le Département genevois des travaux publics a donné son feu vert à la réalisation d'un programme fort séduisant, permettant aux personnes âgées, seules ou en couples, de disposer d'un logement confortable et sécurisant, adapté aux contraintes de leur âge, en bénéficiant d'une qualité d'accueil, d'une assistance en cas de besoin et de l'encadrement médico-social, ce qui leur donne la possibilité de conserver une autonomie et une vie sociale, mais avec une vie quotidienne facilitée. Il leur est même possible de s'installer dans l'immeuble en compagnie de leur chien ou de leur chat, si tel est leur désir. Ce nouveau complexe est situé au 9, chemin de la Chevillarde, à proximité des communications (tram 12), mais tout de même en dehors des nuisances directes de la ville. «La Chevillarde» est, il faut le préciser, une réalisation sans but lucratif, édifiée sur un terrain mis a disposition par l'Etat de Genève en droit de superficie et au bénéfice de la loi générale sur le logement et la protection des locataires.

Vie quotidienne

La vie quotidienne à «La Chevillarde» est avant tout régie par une rencontre qui se déroule chaque premier mardi du mois, demandée et organisée par les résidents, une assemblée qui comporte plusieurs commissions (loisirs, culture, voyages, musique ou même un journal,





En permanence, des expositions dans les locaux communautaires: un désir des résidents.

Des locaux spacieux et accueillants.

Photos Yves Debraine

nommé «La Chevillette»). Dans le cadre des diverses animations, retenons quelques expositions (sculpture, peinture, photographies, etc.). Dans l'ensemble, les résidents n'ont pas d'obligations conviviales à respecter, si ce n'est celle de participer à deux repas au moins dans le restaurant du rez-de-chaussée chaque semaine. Un restaurant qui est d'ailleurs ouvert au public et qui offre, chaque midi, un excellent plat du jour. Il est prévu que, par la suite, les résidents puissent aussi y retirer des repas chauds à manger chez eux.

68 appartements

Actuellement, sur les 68 appartements disponibles au départ, il n'en reste que 22 disponibles. Selon la directrice de l'établissement, Mme Anne-Marie Py, «l'évolution des locations suit une progression normale». Le restaurant, qui dispose d'une cinquantaine de places, propose une fort belle terrasse pendant la saison d'été. «Chacun fait comme il l'entend, précise Mme Py, ce n'est pas évident pour tout le monde, mais nos résidents choisissent notre maison pour cela!» Elle ajoute également: «Ceux qui viennent sont contents de prendre la décision de s'installer ici tout en étant encore en état de le faire, et surtout de ne plus avoir le

souci de changer encore de résidence à l'avenir.» En passant quelques heures dans les locaux communs de cette résidence, on décèle une ambiance jeune et surtout une qualité de vie à laquelle on ne s'attendait pas avant de franchir le seuil de «La Chevillarde». Une telle formule coûte-t-elle cher? Voici un exemple: un appartement de 21/2 pièces au premier étage, demande, au départ, l'acquisition de parts sociales pour un montant de Fr. 17 000.-; et le prix mensuel à payer est de Fr. 1312.-, qui se décompose de la manière suivante: lover mensuel: Fr. 600.-, charges mensuelles: Fr. 60.-, charges de service: Fr. 652.-. Qui peut venir à «La Chevillarde»? Les personnes atteignant l'âge de la retraite, dont l'indépendance n'est pas entravée par leur état de santé et dont la situation économique autorise l'attribution d'un logement HLM. Leur acceptation dans l'immeuble implique leur admission comme membres de la société et la souscription de parts sociales, la conclusion d'un bail et le paiement d'un lover, ainsi que le paiement d'une contribution forfaitaire mensuelle aux charges de service. A leur arrivée, les nouveaux résidents sont admis comme membres de la société dans les limites statutaires, ils sont associés à la marche de la société et à la mise en place des services, de l'animation et de la vie sociale de l'immeuble.

Un exemple

«La Chevillarde», exemple? Certainement! Parce que la situation de cette résidence permet de jouir des avantages d'un quartier de campagne tout en gagnant le centre-ville par les transports publics en quelques minutes et sans difficulté aucune. La mise en place d'une structure d'accueil et la participation de chacun dans la vie communautaire est à souligner et l'on peut ainsi constater qu'une telle résidence occupe un créneau nouveau et qui, de ce fait, ouvre une nouvelle catégorie de logements à des personnes qui n'auraient guère pu, jusqu'ici, profiter d'une telle occasion. Non pas parce que de telles résidences étaient rares, mais avant tout parce que l'ouverture de «La Chevillarde» représente une option pour l'avenir, qu'il faut souhaiter voir se répéter dans d'autres régions, à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse romande.



Pèlerinages religieux
Escapades de 1 ou 2 jours
Circuits organisés
en Suisse et en Europe, à la carte
Vous avez une idée de voyage?
Nous pourrons sûrement la réaliser!

Visite à domicile sans engagement

Rabais spécial pour rentiers AVS 021/23 06 70

Place Gd: St. Jean 2 (face à la Placette) - 1003 Lausanne Agence agréée Nouvelles:Frontières

Pour les aînés des intérêts attrayants

Le compte senior-actif (dès 60 ans)

5½%

Lausanne (021) 20 65 41

Vevey (021) 921 41 41

Sion (027) 22 65 13

Yverdon (024) 21 51 88

41

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme